

# MAIRIE DE PUYNORMAND

8 le Bourg sud-ouest  
33660 PUYNORMAND

Téléphone 05.57.49.79.06  
Fax 05.57.49.74.15  
Courriel [mairie.de.puynormand@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.puynormand@wanadoo.fr)



N° 21



# Les Echos de Puynormand

\*\*\*\*\*  
HORAIRES D'OUVERTURE  
\*\*\*\*\*

Lundi	14H00—18H00
Mardi	9H00—12H30
Mercredi	14H00—18H00
Jeudi	9H00—12H30
Vendredi	14H00—18H00

## NUMEROS D'URGENCES

**15**  
SAMU

**17**  
Police  
Gendarmerie

**18**  
Pompiers

**112**  
Toutes  
urgences

Centre Antipoison de Bordeaux  
05 56 96 40 80



## Sécheresse : que faire en cas de fissures dans son logement ?

Suite à une période de sécheresse, il n'est pas rare de voir apparaître des fissures sur les murs des bâtiments. Généralement, elles surgissent dans les deux mois suivant le sinistre et se caractérisent par leur forme en escaliers. Elles sont particulièrement visibles sur les parties les plus fragiles du bâti comme les pignons, les fenêtres ou encore les angles.

### Une procédure précise

Si vous constatez de telles fissures sur votre maison, il convient d'agir vite. La garantie sécheresse de votre assurance multirisque habitation couvrira les frais de réparation. Mais pour qu'elle soit prise en compte, vous devez vous assurer que votre commune ou secteur a fait l'objet d'un décret ministériel déclarant l'état de catastrophe naturelle.

Si ce n'est pas le cas, faites constater au plus vite le problème auprès de votre mairie. Les services du maire sont les seuls à pouvoir entamer une procédure demandant la reconnaissance du sinistre, dans un délai de dix-huit mois suivant les faits. Il faudra encore vous armer de patience car l'administration donne son accord au minimum six mois

Une fois la reconnaissance obtenue, le sinistré ne dispose plus que d'un délai de dix jours ouvrés pour faire sa déclaration auprès de l'assureur. Pour plus de sécurité faites cette déclaration par lettre recommandée.

**SI VOUS CONSTATEZ DES FISSURES SUR VOTRE HABITATION ET QUE VOUS PENSEZ QU'ELLES SONT DUES A LA SECHERESSE , IL CONVIENT DE FAIRE UNE DECLARATION ECRITE A LA MAIRIE ET D'EN ENVOYER LE DOUBLE A VOTRE ASSUREUR POUR L'INFORMER DE LA SITUATION . LA MAIRIE FERA ENSUITE LE NECESSAIRE POUR OBTENIR LE PASSAGE EN CATASTROPHE NATURELLE PAR DECRET INTERMINISTERIEL.**

**TOUTEFOIS, LA DECISION N'EST PAS AUTOMATIQUE ET LE PASSAGE EN CATASTROPHE NATURELLE DEPENDRA ENTRE AUTRE, DU NOMBRE DE DOSSIERS DANS LA COMMUNE ET DE L'AVIS DES EXPERTS.**

**SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DECLARATION, LE SECRETAIRIAT DE LA MAIRIE VOUS ACCUILLERA POUR L'ENREGISTRER AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE .**

## La Mairie vous informe



### Action sociale de la mairie **MARIE-CHRISTINE VOHNOUT**

Tient une permanence à la Mairie de Puynormand pour vous aider dans vos démarches administratives et sociales .

Tous les lundis après midi sur RDV pris auprès du secrétariat de la mairie (tel: 05 57 49 79 06)

**LACALI**  
L'ARLETOIS  
RIVE DROITE DE BORDEAUX

Centre Hospitalier  
Libourne

Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Vous êtes victime  
de violences intrafamiliales**

Les numéros utiles de proximité  
pour demander de l'aide

**Hôpital de Libourne :**  
Service social : 05.57.55.34.00  
CAP'LIB (prise en charge psychologique) :  
05.57.55.34.55 ou 05.57.55.34.56

**Association VICT'AID**  
05.56.01.28.69

**Association CIDFF**  
05.57.51.93.92

**Gendarmerie de Libourne**  
05.57.50.82.00

**Centre d'Accueil en Urgence des Victimes  
d'Aggression (CAUVA) de Bordeaux**  
05.56.79.87.77

**Numéros nationaux**

**3919** « Violences Femmes info »

**0800 05 95 95** « SOS Viols Femmes Informations »

**0800 30 030** « Écoute violences conjugales »

**119** Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger

**115** Hébergement d'urgence

**En cas d'urgence**

**17** Police secours

**15** SAMU

**18** Sapeurs-pompiers

**112** N° d'appels d'urgence européen

**114** N° d'urgence national par SMS pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler

CHATEAU  
*Moulin de Fontenelle*

GRAND VIN DE BORDEAUX

Claude et Aline  
BAUBIAS  
1 Fontenelle  
33660 Puynormand  
**05 57 49 68 11**

# La Mairie vous informe

## Point d'Accès au Droit

*Informier - Écouter - Conseiller*

### Lieux de permanences

#### Sous-préfecture de Libourne

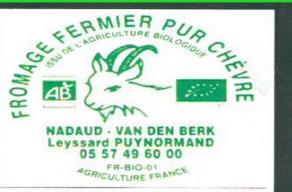
8 bis avenue de Verdun  
33500 Libourne

#### CCAS de Coutras

4 rue Bastle-Ilot des Georgets  
33230 Coutras

### Uniquement sur rendez-vous

Par téléphone : 05 57 25 45 74  
Par mail : pad@lacali.fr



**Elevage biologique de chèvres**  
**Régine et Théo**

Fromages de chèvre  
Frais – Demi-secs – Affinés



**EDITO**



Chères Puynormandaises, chers Puynormandais,

Alors que le Conseil Municipal se préoccupe vivement de diminuer voire d'éliminer les nuisances environnementales, il existe sur le territoire de notre commune un autre type de nuisance que l'on doit bien aux administrés de Puynormand eux-mêmes : les cimetières de voitures !

Bien sûr , Puynormand n'a pas le monopôle de ce genre de désagrément, mais quand même .... Il ne suffit pas de chercher longtemps pour trouver un cadavre de voiture, soit dans les bois, soit dans un jardin, soit encore au bout de rangs de vignes.

Pollution pour le sol à cause des écoulements possibles, mais aussi pollution visuelle.

Les propriétaires de ces épaves trouvent toujours une bonne explication pour en justifier la présence. Je crois pour ma part que tant que personne ne dénonce cette situation il n'y aura pas de changement de leur part et je souhaite qu'ils prennent conscience rapidement de l'effet désagréable et néfaste qu'ils produisent au détriment de la notoriété de notre commune.

Chers amis nous voici bientôt en novembre et j'espère que nous serons très nombreux le 11 novembre devant le monument aux morts pour honorer la mémoire de nos morts.

Dans l'attente je vous souhaite une bonne lecture des Echos de Puynormand.

Joël Bayle

## FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



#EcoleNumerique

Grâce aux subventions accordées par l'Education Nationale dans le cadre du concours auquel le RPI Gours/Puynormand a participé, nos écoles ont pu se doter d'un matériel informatique performant. A l'école de Gours un VPI ( Vidéo projecteur interactif avec son tableau), 6 tablettes et un ordinateur, et a l'école de Puynormand un VPI et 13 tablettes. Si l'on ajoute à cela les 6 ordinateurs et le TBI déjà existant à Puynormand et rénovés il y a moins de deux ans, nos écoles du RPI sont maintenant équipées d'un matériel innovant et performant qui permettra à nos enfants de s'inscrire dans une éducation moderne et futuriste.



# ACCA DE PUYNORMAND REGLEMENTATION DE LA SAISON DE CHASSE

2019



2020

➤ Jusqu'au 06 Octobre 2019 inclus :

**Chasse le** : mercredi, samedi, dimanche

**Ouverture du lièvre** : le Dimanche 06 Octobre 2019 à 8h jusqu'au Dimanche 24 Novembre 2019 au couché du soleil, tir autorisé uniquement les Dimanches et jours fériés. **TIR INTERDIT LES JOURS DE LACHER DE GIBIERS.**

**Entrainement des chiens** jusqu'à la fermeture générale

**Ouverture du Sanglier** : Voir arrêté préfectoral, chasse ouverte tous les jours en fonction des dégâts.

➤ A partir du 06 Octobre 2019 :

**Chasse ouverte tous les jours**

**Tir du faisan et perdreau interdit les veilles de lâchers.**

Les jours de lâchers :

**Chasse** : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 au coucher du soleil  
Jusqu'au 31 Octobre 2019

**Chasse** : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 au coucher du soleil  
Du 01 Novembre 2019 jusqu'au 01 Janvier 2020

**Fermeture du Faisan et perdreau le 01 Janvier 2020 au coucher du soleil**

**FERMETURE GENERALE le 29 Février 2020**

Lafarge Thierry

## GARAGE DU CHATEAU

MECANIQUE AUTO // MOTOCULTURE

[lafargethierry@orange.fr](mailto:lafargethierry@orange.fr)



5 Le Château  
33660 Puynormand

05 57 49 70 96  
06 76 23 93 27

## QU'EST-CE QU'UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE ?

Le timbre électronique peut se présenter sous 2 formes :  
**un numéro à 16 chiffres**  
**un flashcode**

Il peut être délivré sur 2 supports :

- un document PDF avec un flashcode qui peut être scanné directement depuis un téléphone ou une tablette ;
- un SMS avec l'identifiant à 16 chiffres.

### COMMENT UTILISER LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE POUR OBTENIR LE PASSEPORT DÉLIVRÉ PAR LES MAIRIES AGRÉÉES ?



ÉTAPE 1 : Achat du timbre par carte bancaire sur le site :  
[timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)



ÉTAPE 2 : Réception du timbre électronique par mail ou SMS sous forme d'un identifiant à 16 chiffres ou d'un flashcode



ÉTAPE 3 : Dépôt du dossier en mairie\* : formulaire Cerfa, photo, justificatif de domicile, carte d'identité et références du timbre



ÉTAPE 4 : L'agent vérifie les pièces du dossier et les références du timbre :  
 - par lecture du flashcode scanné directement depuis le smartphone, la tablette ou le document PDF imprimé  
 - par saisie de l'identifiant à 16 chiffres



ÉTAPE 5 : Le dossier est transmis à la préfecture sous forme dématérialisée. Une fois le passeport disponible à la mairie, vous êtes prévenu par SMS que vous pouvez venir le récupérer.

Le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) est un site de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) qui permet d'acheter en ligne un timbre fiscal électronique.

### COMMENT ACHETER UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE EN QUELQUES CLICS ?

- 1 Je me rends sur le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)
- 2 Je choisis « acheter un timbre électronique » et je débute l'achat
- 3 Je sélectionne la formalité souhaitée et je me laisse guider
- 4 Je paye directement en ligne avec ma carte bancaire en mode totalement sécurisé

**C'est fait !** La transaction est enregistrée. Les références du timbre acheté sont envoyées immédiatement par courriel ou SMS (selon le choix effectué). Par sécurité, il est possible de le télécharger au format PDF.

### POUR QUELLES DÉMARCHES ?

Le service est disponible pour la délivrance des timbres fiscaux :

- PASSEPORT
- CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE PERDUE OU VOLÉE
- PERMIS DE CONDUIRE PERDU OU VOLÉ
- TAXE RÉGIONALE PERMIS DE CONDUIRE
- PERMIS BATEAU
- ATTESTATION D'ACCUEIL
- TITRE DE SÉJOUR\*
- VISA LONG SÉJOUR VALANT TITRE DE SÉJOUR\*
- NATURALISATION\*

## L'ECLAIRAGE PUBLIC

L'ensemble des lampadaires de la commune a maintenant été rénové. Les nouvelles normes ne permettent plus le remplacement des lampes et la vétusté des foyers lumineux nous a obligé au remplacement de nombreux d'entre eux. Cette opération a été menée en deux fois. Une première période de trois ans de 2015 à 2017, et une seconde période de 2018 à 2019. Dans le même temps les armoires de télécommande de l'éclairage public sont aussi rénovées.

Si vous constatez une panne d'un foyer lumineux, merci d'en faire part au secrétariat de la mairie pour que l'entreprise qui s'occupe de la maintenance intervienne au plus vite, en indiquant le numéro inscrit sur l'étiquette bleue fixée au poteau.

## LE 11 NOVEMBRE A PUYNORMAND

Comme chaque année le 11 novembre sera l'occasion de commémorer la victoire de la « grande guerre » mais aussi de se souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France à travers tous les conflits dans lesquels notre pays a été impliqué depuis.

La municipalité aidée par l'UNC vous attendent nombreux devant le monument aux morts de Puynormand pour ce devoir de mémoire.



**F.A.C.C.E.R.**

Froid - Climatisation  
 Electricité - Régulation

**Jacques BITARD**

14, le Bourg Sud - 33660 PUYNORMAND  
 05 57 49 74 98 - Fax : 05 57 49 66 87



**« Terre saine » : Un label pour valoriser les communes ...**

L'objectif de ce label est de conduire l'ensemble des collectivités françaises au zéro pesticide sur leurs espaces publics .

**Pour obtenir le label Terre saine, la collectivité doit avoir cessé l'usage de pesticides dans tous les espaces publics qui relèvent de la responsabilité de la collectivité territoriale.**

Déjà en 2016 le Conseil Municipal de Puynormand avait pris une délibération pour supprimer l'utilisation des produits « Phyto » par les services communaux sur l'ensemble de notre territoire .

La municipalité de Puynormand s'engage maintenant dans l'obtention du « label Terre saine » en 2020. Déjà plusieurs dispositions ont été prises dans ce sens en collaboration avec le service spécialisé du Smicval. Une de ces dispositions est d'avoir enherbé les allées du cimetière. Plusieurs ateliers ont déjà eu lieu . Le 7 novembre un dernier atelier se déroulera en collaboration avec la participation des maîtres à l'école puis à la cantine où une sensibilisation des enfants sera faite sur le zéro déchets et sur le zéro plastique.



**LA CALI**



**FORUM EMPLOI FORMATION DU LIBOURNAIS**

**6-7 NOVEMBRE 2019**

**9h-13h mercredi 6 novembre**  
**TROUVEZ VOTRE ORIENTATION ET VOTRE FORMATION**

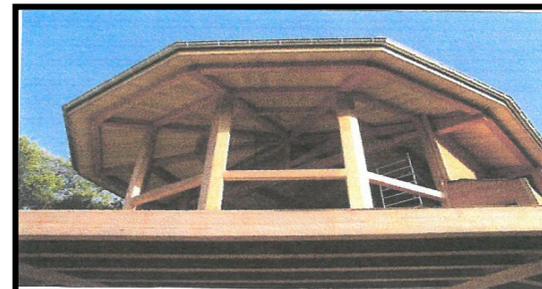
**9h-13h jeudi 7 novembre**  
**RENCONTREZ LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT**

**ZOOM les métiers de l'industrie, transport et logistique**

**+ Les essentiels atelier cv, espace mobilité, stand vitalité, préparation entretien**

Plus d'informations sur [www.lacali.fr](http://www.lacali.fr)

**SALLE DES FÊTES DE LIBOURNE**  
 (au-dessus du marché couvert)  
 entrée libre et gratuite - accès aux personnes à mobilité réduite



**FENELON CHARPENTE**

**Couverture zinguerie**

**Avant toit p v c**

**Entretien tout toitures**

**06.86.87.25.61.**

## CALIBUS TRANSPORTS EN COMMUN DE LA CALI GRATUIT POUR TOUS !

**9** CALIBUS  
TRANSPORTS EN COMMUN DE LA CALI

**St-Sauveur-de-Puynormand  
Mairie > St-Seurin-sur-l'Isle  
> Libourne Gares**

Horaires valables du lundi au samedi  
(hors jours fériés)

St-Sauveur - Mairie	07:00	-	-	-	13:15	-	16:30	-
Le Bourdieu	07:03	-	-	-	13:18	-	16:33	-
Bourg	07:06	-	-	-	13:21	-	16:36	-
Mairie	07:09	-	-	-	13:24	-	16:39	-
Cousseau	07:13	-	-	-	13:28	-	16:43	-
Place du Mal Juin	07:15	08:10	-	-	13:30	-	16:45	18:15
Stade	-	08:11	09:40	11:25	-	14:40	-	18:16
Maréchal Leclerc	07:17	08:12	09:41	11:26	13:32	14:41	16:47	18:17
Centre / Gare	07:19	08:15	09:44	11:30	13:34	14:45	16:49	18:19
La Civette	07:20	08:16	09:45	11:31	13:35	14:46	16:50	18:20
Bourg	07:23	08:19	09:48	11:34	13:38	14:49	16:53	18:23
Biroche	07:24	08:20	09:49	11:35	13:39	14:50	16:54	18:24
Gare	07:24	08:20	09:49	11:35	13:39	14:50	16:54	18:24
Mairie	07:25	08:21	09:50	11:36	13:40	14:51	16:55	18:25
Gendarmerie	07:26	08:22	09:51	11:37	13:41	14:52	16:56	18:26
La Croix	07:27	08:23	09:52	11:38	13:42	14:53	16:57	18:27
Penot	07:29	08:25	09:54	11:40	13:44	14:55	16:59	18:29
Bourg	07:33	08:29	09:58	11:44	13:48	14:59	17:03	18:33
Tripoteau	07:36	08:32	10:01	11:47	13:51	15:02	17:06	18:36
Saint-Denis-de-Pile - Les Chapelles	07:39	08:35	10:04	11:50	13:54	15:05	17:09	18:39
Goujon	07:44	08:40	10:09	11:55	13:59	15:10	17:14	18:44
Grand Ormeau	07:46	08:42	10:11	11:57	14:01	15:12	17:16	18:46
Pomerol - Cloquet	07:48	8:44	10:13	11:59	14:03	15:14	17:18	18:48
Dussaude	07:51	08:47	10:16	12:02	14:06	15:17	17:21	18:51
Hôpital R. Boulin	07:52	08:48	10:17	12:03	14:07	15:18	17:22	18:52
Alexandre Dumas	07:52	08:48	10:17	12:03	14:07	15:18	17:22	18:52
La Marnie	07:53	08:49	10:18	12:04	14:08	15:19	17:23	18:53
Gares	07:55	08:51	10:20	12:06	14:10	15:21	17:25	18:55

Les horaires du réseau sont établis pour des conditions normales de circulation.

Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite.

**9** CALIBUS  
TRANSPORTS EN COMMUN DE LA CALI

**Libourne Gares > St-Seurin-  
sur-l'Isle > St-Sauveur-de-  
Puynormand Mairie**

Horaires valables du lundi au samedi  
(hors jours fériés)

Gares	08:05	09:00	10:30	12:15	14:15	15:30	17:30	19:00
La Marnie	08:06	09:01	10:31	12:16	14:16	15:31	17:31	19:01
Alexandre Dumas	08:07	09:02	10:32	12:17	14:17	15:32	17:32	19:02
Hôpital R. Boulin	08:08	09:03	10:33	12:18	14:18	15:33	17:33	19:03
Dussaude	08:08	09:03	10:33	12:18	14:18	15:33	17:33	19:03
Pomerol - Cloquet	08:11	09:06	10:36	12:21	14:21	15:36	17:36	19:06
Grand Ormeau	08:13	09:08	10:38	12:23	14:23	15:38	17:38	19:08
Goujon	08:15	09:10	10:40	12:25	14:25	15:40	17:40	19:10
Saint-Denis-de-Pile - Les Chapelles	08:20	09:15	10:45	12:30	14:30	15:45	17:45	19:15
Tripoteau	08:23	09:18	10:48	12:33	14:33	15:48	17:48	19:18
Bourg	08:26	09:21	10:51	12:36	14:36	15:51	17:51	19:21
Penot	08:30	09:25	10:55	12:40	14:40	15:55	17:55	19:25
La Croix	08:32	09:27	10:57	12:42	14:42	15:57	17:57	19:27
Gendarmerie	08:33	09:28	10:58	12:43	14:43	15:58	17:58	19:28
Mairie	08:34	09:29	10:59	12:44	14:44	15:59	17:59	19:29
Gare	08:35	09:30	11:00	12:45	14:45	16:00	18:00	19:30
Biroche	08:36	09:31	11:01	12:46	14:46	16:01	18:01	19:31
Bourg	08:37	09:32	11:02	12:47	14:47	16:02	18:02	19:32
La Civette	08:36	09:33	11:03	12:48	14:48	16:03	18:02	19:33
Centre / Gare	08:41	09:36	11:06	12:51	14:51	16:06	18:06	19:36
Maréchal Leclerc	08:42	09:37	11:07	12:52	14:52	16:07	18:07	19:37
Place du Mal Juin	08:44	09:39	11:09	12:54	14:54	16:09	18:09	19:39
Stade	08:45	09:40	11:10	-	14:55	-	-	19:40
Cousseau	-	-	-	12:55	-	16:10	18:10	-
Mairie	-	-	-	13:01	-	16:16	18:16	-
Bourg	-	-	-	13:04	-	16:19	18:19	-
Le Bourdieu	-	-	-	13:07	-	16:22	18:22	-
Saint-Sauveur - Mairie	-	-	-	13:10	-	16:25	18:25	-

Les horaires du réseau sont établis pour des conditions normales de circulation.

Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite.

## OCTOBRE ROSE

La mairie affiche sa solidarité vis-à-vis des femmes et plus particulièrement concernant le cancer du sein. Elus et employés municipaux ont participé à la décoration des abords de notre mairie. Nous remercions les généreuses donatrices grâce auxquelles la guirlande de soutien gorges a pu être réalisée.

Le cancer du sein tient le triste palmarès de 1<sup>er</sup> cancer féminin en termes de fréquence et 1<sup>ère</sup> cause de décès par cancer chez les femmes, avec 12000 décès estimés en 2017.

Le dépistage organisé et les progrès réalisés dans les traitements ont permis d'améliorer le pronostic des patientes. Détecté à un stade précoce, il peut être guéri dans 99% des cas.

Malgré tout, la recherche continue de se battre sur tous les fronts pour améliorer la prise en charge de la pathologie.



### Boulangerie - Epicerie - Tabac



Sandra et Stéphane

Centre Bourg

Vous accueillent tous les jours

à partir de 6 h



## Bienvenue à Puynormand

Le site « <https://www.puynormand.fr/> » est fréquemment visité par de nombreuses personnes. Il est souvent enrichi au gré de notre actualité municipale et nous essayons d'y intégrer un maximum d'informations utiles pour nos administrés mais aussi pour celles et ceux venant d'ailleurs et qui s'intéressent à notre municipalité.

ALLEZ VOIR SUR : [www.puynormand.fr](http://www.puynormand.fr)

## Des nouvelles de la fibre

Les travaux avancent doucement mais sûrement ....!

L'étude des supports est en phase finale dans les bureaux d'étude et bientôt les travaux plus visibles vont commencer. En attendant de nombreux poteaux télégraphiques devront être remplacés sur les secteurs où la fibre passera en aérien. Elle rejoindra les réseaux qui sont déjà enfouis, notamment dans le bourg. Tous ces travaux sont programmés mais le calendrier n'est pas connu pour l'instant. Les acteurs opérationnels nous assurent que les délais seront tenus et qu'à ce jour il n'y a pas de retard.

Tous les espoirs restent donc permis pour 2020 ....



**EARL Château de Razat**  
**Vente-Dégustation**

*Château de Razat*

15 RAZAT 33660 PUYNORMAND  
06 08 22 97 26

Château.razat@orange.fr



## Datura (*Datura stramonium*), herbe du diable toxique

Le Datura (*Datura stramonium*) est une plante éminemment toxique, quelle que soient les parties en cause. Bien connue comme poison, elle agit un peu comme la belladone mais se montre encore plus toxique. Rien qu'à découvrir les noms couramment employés pour la définir, on comprend vite qu'elle est redoutable : Herbe du diable, Herbe aux sorciers, Herbe des magiciens, Herbe aux voleurs, Chasse-taupe, Endormie, Pomme épineuse, Stramoine...

Le Datura est une plante annuelle qui peut atteindre pratiquement 2 m de hauteur et qui pousse spontanément dans les zones abandonnées, les décombres, les friches. Sa tige est robuste et se divise en deux à chaque bifurcation. Ses feuilles sont grandes avec le bord denté, de couleur vert foncé, et dégagent une odeur désagréable lorsqu'on les froisse.

Ses jolies fleurs blanches avec leur forme d'entonnoir pouvant atteindre 20 cm de long sont dressées et s'épanouissent en solitaire à chaque bifurcation des tiges. Par la suite, elles développent des capsules portant de grosses épines et 4 valves renfermant des graines noires plates. Le Datura est une adventice toxique qui ne se sème généralement pas dans le jardin. Sa multiplication se fait naturellement par dispersion des graines.

A Puynormand dernièrement une vache est morte pour avoir manger du datura dans un pré.

**Auto - négocioc 33**  
**Gérard KAMELI**  
véhicules et utilitaires toutes marques  
**Neufs et d'occasions**

02, Le Bourdieu  
33660 Puynormand